



**2023-2024**

# **CODE DE VIE**

## **et fonctionnement**



## Personnel de l'école

Secrétaire de l'école	Mme Line Landry
Concierge en chef	M. Michel Dorion
Nettoyeur	M. Joshua May
Titulaire de classe mat-jar A	Mme Lynn Payette
Éducatrice de la petite enfance	Mme Suavis Nyambirigi
Titulaire de classe mat-jar B	Mme Geneviève Dionne
Titulaire de classe 1 <sup>re</sup> année	Mme Sylvie Morin
Titulaire de classe 1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> année	Mme Philomène Waidhet
Titulaire de classe 2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> année	M. Daniel Groulx
Titulaire de classe 3 <sup>e</sup>	Mme Michèle-Élise Lacroix
Titulaire de classe 4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> année	Mme Judy Champagne
Titulaire de classe 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> année	Mme Christina Deschamps
Enseignante éducation physique, santé, musique (maternelle à la 6 <sup>e</sup> )	M. Éric Aka
Enseignante ressource ALF et Arts	Mme Katia Vallée
Enseignante ressource enfance en difficulté	Mme Natalie Mercier
Éducatrice spécialisée	M. Jeffrey Rousseau
Aide-enseignante	Mme Julie Charrois
Aide-enseignante	Mme Jennifer Barette
Bibliotechnicienne	Mme Nadine Bobko
Direction	M. Martin Boudreault

## Horaire de la journée scolaire

Les élèves sont admis à l'école à partir de 8h.

Heures	Activités
8h à 8 h10	Arrivée des élèves
8h10 à 9h55	Accueil et horaire de la classe
9h55 à 10h25	Récréation
10h25 à 12h05	Horaire de la classe
12h05 à 13h05	Dîner et récréation
13h05 à 14h45	Horaire de classe
14h45 à 15h	Arrivée des autobus et départ des élèves

### Absences

Nous désirons vous rappeler qu'il est important de téléphoner au secrétariat de l'école au **905 734-7693** ou envoyer un courriel à [nouvelhorizon@csviamonde.ca](mailto:nouvelhorizon@csviamonde.ca) avant 8h afin de nous aviser des absences ou des retards de votre (vos) enfant(s). Le secrétariat est ouvert de 7h 30 à 15h 30.

Pour les départs au courant de la journée, communiquez avec le secrétariat et votre enfant sera reconduit à l'entrée de l'école pour vous rejoindre.

## **Mise en contexte**

### **Province :**

Le *Conseil scolaire Viamonde* (CSViamonde) applique les attentes du Ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La *Politique 3,32 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles* découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le CSViamonde assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

### **Conseil :**

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le CSViamonde stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs de cohérence, de collaboration et de respect des différences pour ceux et celles qui y œuvrent. Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

### **École :**

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du CSViamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

### **Partenaires communautaires :**

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

## **Droits et responsabilités**

### **Droits**

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur le droit :

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève;
- au respect de la langue française et de la francophonie;
- au respect de soi et des autres;
- au respect des biens et des lieux;
- au respect de l'environnement.

## **Responsabilités**

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit:

- contribuer à la réussite de chaque élève;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle;
- être un citoyen responsable;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie;
- faire preuve d'engagement;
- maintenir une communication ouverte;
- observer les règles de propreté et d'hygiène.

## **L'élève doit également :**

- se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel;
- développer son autonomie;
- s'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique.

## **Les parents doivent également :**

- appuyer leurs enfants dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique;
- appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves; et
- informer l'école des inquiétudes concernant leurs enfants.

## **Les membres du personnel doivent également :**

- offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répond aux normes provinciales et qui engage l'élève tant sur le plan académique que comportemental;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle;
- outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages.

## **La direction d'école doit également :**

- s'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un milieu sécuritaire, accueillant et propice à l'apprentissage;
- se fixer des objectifs afin de développer son autonomie professionnelle;
- appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.

## **Code de conduite**

La liste suivante ne se veut pas exhaustive.

<b>Normes de comportement</b>	<b>Attentes</b>
<b>Respect, civilité et civisme</b>	<i>Traiter les gens avec civilité, dignité et respect</i>
Respect des différences chez les gens de même que leurs idées et leurs opinions	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je respecte les autres et les traite avec équité sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi.</li></ul>

<b>Normes de comportement</b>	<b>Attentes</b>
Langage et politesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'utilise un langage verbal et non-verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes.</li> </ul>
Assiduité et ponctualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours. La cloche sonne à 8h 10.</li> <li>• Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu.</li> <li>• Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents.</li> </ul>
Honnêteté et intégrité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions.</li> <li>• Je ne fais pas de plagiat.</li> <li>• Je respecte les droits d'auteurs.</li> </ul>
<i>Respecter les biens et les lieux</i>	
Respect des biens de soi, d'autrui et de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je prends soin de mes biens et de ceux des autres.</li> <li>• Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état.</li> <li>• Je m'engage à ne pas commettre de vol.</li> </ul>
Respect des lieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur.</li> <li>• Je m'abstiens de commettre du vandalisme.</li> </ul>
<p><b>Intimidation :</b> Il est à noter qu'un nombre de comportements violents répétés, visant une personne ou un groupe dans le but de faire du tort peuvent être considérés comme de l'intimidation selon la politique de l'école et du Conseil. Des mesures seront prises en conséquence.</p>	
Verbale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres et je n'encourage personne d'autre à le faire.</li> </ul>
Physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels et je n'encourage pas d'autres à le faire.</li> </ul>
Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots et je n'encourage pas d'autres à le faire.</li> </ul>
Électronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à ne pas utiliser les technologies (p. ex., téléphones cellulaires, Internet (incluant toutes les applications), messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces ou tout autre commentaire qui pourraient être perçus comme de l'intimidation et je n'encourage pas d'autres à le faire.</li> </ul>
<b>Sécurité physique</b>	
Agression physique ou sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps.</li> <li>• Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence.</li> <li>• Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés.</li> <li>• Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique.</li> </ul>
Alcool, drogues et médicaments	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites.</li> </ul>

<b>Normes de comportement</b>	<b>Attentes</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à ne pas être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de médicaments utilisés à des fins illicites.</li> </ul>
Armes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme.</li> <li>• Je m'engage à ne pas menacer ou de causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet.</li> </ul>

### **Stratégies**

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes et ce en conformité avec la politique 3,32 du Conseil Scolaire Viamonde – *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*.

Voici une liste non exhaustive d'interventions desquelles il serait possible de puiser. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel à l'élève</li> <li>• L'enseignante ou l'enseignant rencontre l'élève</li> <li>• Fiche de réflexion</li> <li>• Conseil de coopération</li> <li>• Perte de privilèges</li> <li>• Réparation des gestes posés</li> <li>• Appel aux parents, tuteur, tutrice</li> <li>• Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignante ou l'enseignant</li> <li>• Retrait temporaire de la classe</li> <li>• Retrait du transport scolaire</li> <li>• Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire</li> <li>• La direction d'école rencontre l'élève</li> <li>• Travail communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médiation</li> <li>• Retenue</li> <li>• Implication du conseiller en assiduité</li> <li>• Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire</li> <li>• Remboursement de matériel endommagé ou volé</li> <li>• Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant</li> <li>• Rencontre des parents avec la direction d'école</li> <li>• Suspension de l'école variant entre un et 20 jours</li> <li>• Renvoi de l'école</li> <li>• Renvoi du Conseil</li> </ul>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **Mode de fonctionnement**

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable.

Voici donc les routines et attentes propres à notre milieu scolaire.

<b>Élément</b>	<b>Précisions (palier élémentaire)</b>
Centre de ressources / Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je dois retourner tout matériel emprunté à temps et en bon état.</li><li>• Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.</li></ul>
Langue de communication et affichage	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires.</li><li>• J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais.</li><li>• Tout matériel ou publicité destinée à être affiché doit être approuvé par la direction.</li></ul>
Médicaments	<ul style="list-style-type: none"><li>• J'apporte une autorisation écrite de mes parents pour un médicament qui doit être pris à l'école.</li><li>• Je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage.</li></ul>
Objets de valeur et biens personnels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je garde mes objets de valeur à la maison, par ex. bijoux, argent, jeux et jouets.</li><li>• Je n'apporte pas tout objet ou document qui affiche un thème violent, raciste ou dérogatoire.</li></ul>
Objets trouvés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je rapporte tout objet trouvé au bureau.</li></ul>
Période du repas	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lors de la période du repas, je n'apporte pas d'aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour d'autres.</li><li>• Je reste assis durant le repas et je parle calmement.</li><li>• Je ne mange que la nourriture qui est la mienne et je rapporte à la maison les aliments que je ne mange pas.</li><li>• Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé.</li><li>• Je reste en classe jusqu'à la consigne de sortir.</li></ul>
Tenue vestimentaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je me présente à l'école dans une tenue appropriée, c'est-à-dire que mes vêtements couvrent adéquatement les régions de la poitrine, de l'abdomen, du postérieur et ne laissent pas voir mes sous-vêtements. De plus, mes vêtements, mes accessoires et mes bijoux sont dépourvus de logos, de slogans, d'images ou de messages racistes, sexistes, haineux, violents ou dégradants envers une autre personne, un groupe de personnes ou une autre culture.</li><li>• Je porte une paire de chaussures à l'intérieur et une autre paire de chaussures à l'extérieur (ou des bottes selon la température).</li><li>• Pour le cours d'éducation physique, je porte des espadrilles propres et au cycle moyen je porte des vêtements de rechange (p.ex., shorts, pantalons de sports, t-shirt) que je rapporte à la maison pour faire laver.</li></ul>

Élément	Précisions (palier élémentaire)
Transport scolaire	<p>Le transport scolaire est un privilège.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je démontre du respect envers les autres élèves et le chauffeur.</li> <li>• Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné.</li> <li>• À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps.</li> <li>• Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil scolaire.</li> </ul> <p><a href="#">Francobus   Bienvenue au Service de transport Francobus</a></p>
Travaux scolaires et devoirs et plagiat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps.</li> <li>• Je remets des travaux de qualité.</li> <li>• Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.</li> <li>• Je cite les références utilisées, je ne copie pas intégralement les travaux des autres, des sites ou des livres et je n'utilise pas l'intelligence artificielle pour réaliser mes travaux ou évaluation.</li> </ul>
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées et souliers à roulette	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées ou souliers à roulettes sur les lieux scolaires.</li> <li>• Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné.</li> <li>• L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.</li> </ul>
Ventes / Activité de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute activité de financement doit être autorisée par l'école.</li> <li>• Je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école.</li> </ul>
Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau et signer le registre des visiteurs.</li> <li>• La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école.</li> <li>• Je n'ouvre pas la porte extérieure à personne.</li> <li>• Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.</li> </ul>

## École élémentaire Nouvel Horizon

621, chemin Quaker  
Welland, Ontario L3C 3H1  
(905) 734-7693

[nouvelhorizon@csviamonde.ca](mailto:nouvelhorizon@csviamonde.ca)

Visitez-nous sur Facebook

Conseil scolaire Viamonde  
116, Cornelius Parkway